



iible

sur le vif

Des efforts récompensés

Dans le cadre de la fusion du Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, de la Résidence Saint-Joseph et des CLSC-CHSLD Le Rivage et Malauze, une concertation s'est créée afin de témoigner de la volonté du CII de s'assurer du maintien d'un poste de directrice des soins infirmiers (DSI) au sein du nouvel établissement. La Commission infirmière régionale (CIR) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le CECII du CSSS Baie-des-Chaleurs et le forum des employés ont unanimement signifié leur recommandation à cet égard. Le souhait du CII a été réalisé : la décision du conseil d'administration du CSSS Baie-des-Chaleurs est de maintenir le poste de DSI dans l'organigramme du réseau fusionné. C'est un exemple d'action concertée à la satisfaction de toutes les infirmières de l'établissement. Pour plus de renseignements, adressez-vous à madame Dolorès Matton, du CSSS Baie-des-Chaleurs, au 418 865-2221.

Perspectives nationales

Tous ensemble pour un meilleur usage du médicament

Afin de favoriser un meilleur usage des médicaments au sein de la population, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) lance la deuxième phase de sa campagne promotionnelle. Cette campagne télévisée a pour but d'encourager le patient à communiquer aux professionnels de la santé consultés l'information complète et à jour sur les médicaments qu'il consomme. Cette campagne mettra l'accent sur l'équipe que forment le patient, le médecin, le pharmacien et l'infirmière et sur l'importance des renseignements sur les médicaments utilisés qu'ils soient prescrits, vendus sur les tablettes ou dits « naturels ». Pour augmenter l'impact de cette campagne, différents outils, tels des dépliants, seront distribués dans les cabinets, les pharmacies, les établissements et les autres lieux d'exercice afin de joindre la population consommatrice de médicaments. Nous invitons les infirmières à participer à cette action. Pour des renseignements additionnels, consultez le site Web du MSSS à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca/medicament.

Boîte à outils

Le Porte-folio pour le maintien de la compétence

Pour s'assurer du maintien des compétences, le comité d'appréciation de la qualité du CECII du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog a décidé d'implanter un outil de soutien à l'évaluation appelé *Porte-folio*. Croyant à l'auto-détermination des infirmières et la force d'une démarche personnelle, le CECII souhaite responsabiliser l'infirmière dans le maintien de ses compétences en créant un document témoin du cheminement professionnel de l'infirmière et ainsi permettre à l'infirmière de faire le point sur ses apprentissages, ses forces et ses besoins de formation. La première partie du *Porte-folio* permet de présenter un portrait des occasions d'apprentissage formels avec attestation et de faire part d'expériences déterminantes ou d'un événement qui ont marqué le développement des compétences de l'infirmière. La seconde partie est consacrée à une auto-évaluation évolutive, qui s'échelonne sur trois ans. Vous souhaitez relever un défi similaire ? Communiquer avec le CSSS de Memphrémagog en composant le 819 843-2292.

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences pour le *CII sur le vif* ou pour la *Boîte à outils*, à l'adresse cii@oiiq.org

Formation sur les ITSS

Dans le cadre de la mission ministérielle de la lutte contre les infections transmissibles sexuellement et par le sang auprès de personnes toxicomanes, l'Institut national de santé publique du Québec offre une nouvelle formation. Elle s'adresse aux divers intervenants des secteurs de la toxicomanie et de la santé, y compris les infirmières, impliqués dans la prise en charge sociosanitaire, communautaire ou clinique de ces personnes, dans le but d'améliorer le travail en réseaux, sur le terrain et en institution. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites Web aux adresses www.inspq.qc.ca, section « Stages et formation », ou www.msss.gouv.qc.ca/itss, section « Programmes nationaux de formation dans le domaine des ITSS ».

Un nouveau catalogue qu'on peut consulter à distance !

Le Centre documentation de l'OIIQ propose un nouveau catalogue qui ne nécessite aucun déplacement au siège social. Il est maintenant possible de consulter toute la collection (livres, revues, publications ou ouvrages de référence) à distance par le biais du site Web <http://unicornweb.oiiq.org/>. En ligne, les membres de l'OIIQ peuvent également connaître la date de retour de leurs emprunts, renouveler un prêt ou réserver un document. Pour accéder à ce service, vous devez demander votre numéro d'identification personnel en communiquant avec le Centre de documentation. Un membre peut emprunter sur place ou par la poste jusqu'à cinq documents pour une durée de 20 jours. Des frais de poste s'appliquent. La politique de prêts est disponible sur le site web à l'adresse http://www.oiiq.org/services/centre_documentation/membres.asp. Le catalogue, appelé Florence, doit son nom à Florence Nightingale, une infirmière qui a grandement contribué à l'avancement de la profession.

Un nouveau rapport sur la mammographie de dépistage

L'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) vient de publier un document intitulé *Mammographie de dépistage : une réévaluation*. Ce document se penche sur la qualité des preuves scientifiques sur lesquelles se fonde le Programme québécois de

La Gazette officielle du 29 juin dernier publiait des modifications au Code de déontologie des infirmières et infirmiers. Ces changements sont présentement en vigueur. Ainsi, le Code prévoit maintenant certaines obligations déontologiques spécifiques à l'égard de la pratique de la recherche auxquelles les infirmières doivent se conformer. Ces obligations concernent notamment la divulgation de certaines informations au comité d'éthique de la recherche ainsi qu'aux sujets de recherche. Également, un nouvel article du Code précise les informations que l'infirmière doit consigner au dossier du client concerné lors

Calendrier des événements... à inscrire à l'agenda

Dans le cadre du Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire 2005, la **Fondation des maladies du cœur du Québec et le Centre de prévention de l'Institut de cardiologie de Montréal** tiendront un symposium satellite intitulé *Perspectives d'avenir en prévention des maladies cardio-vasculaires* le **23 octobre** prochain au Palais des congrès de Montréal ; **l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec** tiendra son 22^e congrès scientifique annuel, sous le thème *L'autonomie infirmière en urgence* les **27 et 28 octobre** prochain à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe (renseignements : 514 845-0202 ou 1 877 845-0202 ou dq@aaiuq.qc.ca) ; **l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal** tiendra la deuxième édition de son colloque *Les soins de longue durée, une passion ! Milieu de vie ou milieu de soins ?* le **4 novembre** au Centre de conférences Mont-Royal (renseignements : 514 340-2800, poste 3145, ou expertise.iugm@ssss.gouv.qc.ca) ; **l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux** organise un symposium sur le projet de loi n° 90 intitulé *L'utilisation optimale des compétences : un choix gagnant* qui se tiendra le **18 novembre** prochain à Montréal (renseignements : Johanne Gaudet au 514 931-1448 ou sur le site Web à l'adresse www.clsc-chsld.qc.ca).

Modifications au Code de déontologie des infirmières et infirmiers

de la divulgation de renseignements protégés par le secret professionnel (lire la chronique de déontologie publiée dans l'édition du *Journal* de septembre-octobre 2005). Le nouveau Code de déontologie est disponible sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Être infirmière au Québec », « Déontologie ». Ce document sera également transmis à toutes les infirmières avec la revue *Perspective infirmière* du mois de novembre/décembre. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le service-conseil du Bureau du syndic.

Enquête nationale sur le travail et la santé du personnel infirmier

L'institut canadien d'information sur la santé, en collaboration avec Statistique Canada et Santé Canada, mène une enquête sur le travail et la santé du personnel infirmier. L'échantillonnage se composera de 24 000 infirmières et infirmiers autorisés, infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés dans l'ensemble du Canada. Nous vous invitons à participer à ce sondage qui jettera un éclairage sur les liens notamment entre certains résultats de santé, l'environnement de travail et les expériences de travail des infirmières et infirmiers. Il permettra également de dresser des comparaisons entre les provinces ainsi que de fixer un point de départ pour la surveillance de la santé du personnel infirmier. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de l'organisme à l'adresse www.icis.ca/entspi.

La contribution des infirmières à la lutte contre le cancer

La Direction de la lutte contre le cancer vient de présenter un avis du Comité de l'évolution de la pratique infirmière en oncologie afin d'optimiser la contribution des infirmières à la lutte contre le cancer. Pour se procurer ce document, consultez le site Web du MSSH à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/cancer, section « Publications », « Documents de référence », « Avis publiés par la Direction de la lutte contre le cancer ». Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser au 418 266-6944 ou par courriel à l'adresse cancer@msss.gouv.qc.ca.